



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir de la radiologie libérale

Question écrite n° 10207

Texte de la question

M. Jonathan Gery attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les conséquences préoccupantes des baisses tarifaires prévues pour l'imagerie médicale dans le cadre de la dernière loi de financement de la sécurité sociale. Depuis le 1er octobre 2025, de nombreux groupes de radiologie libérale, notamment dans le Rhône, ont rejoint le mouvement national de grève de la permanence des soins, initié par la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR). Ce mouvement fait suite à l'instauration d'une économie de 300 millions d'euros sur l'imagerie, mise en œuvre principalement via des baisses brutales des forfaits techniques, qui financent pourtant l'essentiel des coûts de fonctionnement des structures (équipements, maintenance, salaires, énergie...). Les professionnels de santé dénoncent une décision unilatérale qui met gravement en péril l'équilibre économique des cabinets de radiologie, en particulier ceux de proximité, et qui risque à terme de réduire l'accès aux soins pour les patients. Ils rappellent que la radiologie joue un rôle fondamental dans les parcours de soins, qu'il s'agisse de dépistage, de diagnostic ou d'alternatives thérapeutiques à la chirurgie grâce à la radiologie interventionnelle. Par ailleurs, les engagements pris par la CNAM dans le cadre de la réforme des produits de contraste n'ont pas été respectés. Les professionnels, qui avaient accepté de prendre en charge ces produits à condition qu'aucune baisse tarifaire brutale ne soit imposée, constatent aujourd'hui un retour en arrière préjudiciable pour leur activité et pour les patients. Le récent rapport de l'IGAS et de l'IGF, sur lequel s'appuie cette politique, est vivement critiqué par la profession pour ses approximations, son absence de regard médical et sa méconnaissance du terrain. Les radiologues alertent sur les effets de cette approche strictement comptable, qui freine l'innovation, met en danger l'accès équitable aux soins et compromet le développement de technologies telles que l'intelligence artificielle ou la tomosynthèse mammaire. Il lui demande donc quelles garanties le Gouvernement peut apporter pour préserver une offre de soins en radiologie de qualité sur l'ensemble du territoire et quelles sont ses intentions quant à une éventuelle réouverture du dialogue avec les représentants de la profession, afin de définir une trajectoire financière à la fois soutenable pour les praticiens et compatible avec les impératifs d'innovation et de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Jonathan Gery](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10207

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2025](#), page 8482